

[Text]

The Chairman: Thank you. Will you please proceed.

Ms Rutherford: I would like to thank you for this opportunity to appear before the committee on this bill, and to point out that it has two purposes.

The first is to establish a legislative framework for national check-off systems for the purpose of research and promotion. The second is to make some amendments to the original legislation to accommodate recommendations within the Poultry Task Force Report and to address housekeeping matters.

CFA has been involved in the consultations around this legislation for over two years. We have been clear and vocal in our support to Mr. McKnight and to his predecessor, Mr. Mazankowski, and to provincial agriculture ministers concerning our support for the concept of a national check-off system for promotion and research.

Farmers acknowledge the need to participate more actively in the development of primary and market research and in the promotion of their commodities. The past number of years have proven that collaboration among the various parts of the industry can be productive for all, a true case of the sum being greater than the parts.

Commodity groups have been seeking the ability to check-off for years. These commodities had varying uses for the check-off. There was primary research. In some cases there was market research. In other cases there were commodities which wished to involve the processing industry and to check-off processed goods. The reasons are various, but the goal is the same: to give primary agriculture, in some cases in conjunction with the agri-food industry, the ability to be more market-oriented with good information, good planning and product.

We know that such a check-off system exists in the U.S. I believe that Steven and Susan will probably address that. In the U.S., the system provides considerable funds for research and promotion in that country. Indeed, much of that money is from Canadian products which are exported to that country. We believe it is time for this type of system to be put in place in Canada. We stress that it must not be permitted to reduce federal commitment to agricultural or agri-food research.

In 1990, the CFA adopted the following position on check-offs. First, any check-off proposal using farmers'

[Traduction]

Nous répondrons ensuite aux questions que vous voudrez nous poser.

Le président: Merci. Allez-y, je vous prie.

M^{me} Rutherford: J'aimerais vous remercier de l'occasion qui nous est ici donnée de comparaître devant le Comité qui a été chargé d'étudier le projet de loi, et de souligner que le projet de loi a deux objets.

Tout d'abord, il vise à établir un cadre législatif pour l'établissement de systèmes nationaux de prélèvements devant favoriser la recherche et la promotion. Deuxièmement, il viendrait modifier la Loi actuelle à la lumière de certaines recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sur la volaille et régler certaines questions d'organisation.

La CFA participe depuis plus de deux ans aux consultations entourant le projet de loi. Nous avons exprimé de façon claire et ferme à M. McKnight, ainsi qu'à son prédécesseur, M. Mazankowski, et aux ministres provinciaux de l'Agriculture, notre appui du concept d'un système national de prélèvements pour la promotion et la recherche.

Les agriculteurs reconnaissent la nécessité de participer plus activement au développement de la recherche primaire et de commercialisation et à la promotion de ce qu'ils produisent. L'expérience des dernières années a prouvé que la collaboration entre les diverses composantes du secteur peut être productive pour chacune d'entre elles, illustration parlante du fait que le tout peut être plus grand que la somme de ses parties.

Des regroupements de producteurs demandent depuis longtemps la mise en place d'un système de prélèvements. Les buts visés étaient multiples. Dans certains cas, c'était la recherche primaire, dans d'autres, c'était la recherche axée sur la commercialisation, et dans d'autres encore il s'agissait de faire intervenir les transformateurs et d'imposer des prélèvements dans le cas des produits transformés. Les raisons sont multiples, mais le but est le même: donner au secteur agricole primaire, dans certains cas conjointement avec le secteur agro-alimentaire, la capacité de s'adapter davantage au marché, avec de bons renseignements, une bonne planification et de bons produits.

Nous savons qu'un tel système de prélèvements existe aux États-Unis. Je pense que Steven et Susan aborderont cette question. Aux États-Unis, le régime procure des fonds considérables à la recherche et à la promotion. D'ailleurs, le gros de l'argent ainsi récupéré provient de produits canadiens exportés aux États-Unis. Nous pensons qu'il est temps que le même genre de système soit mis en place ici au Canada. Nous tenons néanmoins à souligner qu'il ne faudrait pas qu'il serve à réduire l'engagement fédéral envers la recherche dans les secteurs agro-alimentaire et agricole.

En 1990, la Fédération canadienne de l'agriculture a adopté la position suivante relativement aux prélèvements. Tout